



Place Vic Abens
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tel : +352/85 48 21-1
Fax : +352/85 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



Administration Communale de VIANDEN AVIS

En application de l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le public est informé que

Le Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du Nord (SIDEN) a introduit une demande de renouvellement d'autorisation en vue de la réalisation des travaux de mise en séparatif du cours d'eau souterrain « Schankerbaach » (Phase 2) à Vianden, en date du 27 mai 2026. (dossier no EAU-AUT-24-0082-R26.1)

La demande et les plans sont déposés à l'inspection des intéressés au secrétariat communal. Ils pourront y être consultés par toutes personnes durant la période

du 9 juin 2026 au 23 juin 2026 inclus.

Vianden, le 9 juin 2026

pr. le Collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire